

Pour diffusion immédiate

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Jacques Landry élu à la présidence de la FPPE-CSQ

## La FPPE-CSQ mieux outillée pour défendre les conditions de travail des professionnelles et professionnels de l'éducation

Longueuil, le 31 mai 2019. – La Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ), affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), vient de compléter son 17<sup>e</sup> congrès en élisant Jacques Landry à la présidence. Celui-ci affirme sa détermination à défendre les conditions de travail et l'expertise de ses membres à l'approche de la négociation du secteur public.

### Préserver l'expertise professionnelle publique

L'événement qui s'est déroulé durant trois jours à Longueuil sous le thème « S'outiller pour l'avenir » a rassemblé environ 250 déléguées et délégués qui ont réfléchi sur les défis à relever dans les prochaines années pour les professionnelles et professionnels de l'éducation.

« Alors qu'il y a un vent de décentralisation important au sein des centres et des écoles, à la veille de la transformation des commissions scolaires en centre de services, nous craignons plus que jamais le recours à la sous-traitance ainsi que des disparités importantes dans les services à rendre aux élèves. Le gouvernement doit investir dans les services professionnels publics et centralisés pour préserver l'équité pour tous les élèves. Nous y veillerons », affirme Jacques Landry.

### Un travail à reconnaître à sa juste valeur

Le nouveau président entend redoubler d'efforts au cours du prochain mandat pour que le travail des professionnelles et professionnels soit reconnu à sa juste valeur. Il aborde ce nouveau mandat non seulement avec la détermination de défendre les conditions de travail de ses membres, mais aussi celle de faire reconnaître de plus en plus leur expertise, qui est essentielle à notre système public d'éducation.

« Les professionnelles et professionnels sont les mieux placés pour connaître les besoins en éducation que ce soit pour les services aux élèves, les services de soutien pédagogique, les services d'appui à l'organisation ou encore les ressources matérielles. Ils devront être davantage consultés dans l'organisation des services ».

### **Négociier en période de pénurie de main-d'œuvre**

À l'approche de la négociation du secteur public, le nouveau président de la FPPE-CSQ rappelle que le contexte est différent de la négociation du secteur public de 2015.

« Alors que le gouvernement nage dans les surplus, qu'on ouvre des postes professionnels en nombre important dans les commissions scolaires et qu'on peine parfois à les combler, il faudra que le gouvernement prenne conscience que le milieu scolaire doit être attrayant et compétitif pour attirer les meilleurs candidates et candidats pour travailler auprès des élèves », conclut Monsieur Landry.

### **Autres élus**

Ajoutons en terminant, que Sophie Massé a également été réélue à la vice-présidence et que Jean Martineau occupe maintenant le poste de vice-président aux affaires administratives, complétant ainsi le nouvel exécutif de la FPPE-CSQ.

### **Profil de la FPPE-CSQ**

La Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ) représente 19 syndicats regroupant 8 000 membres répartis dans la quasi-totalité des commissions scolaires du Québec, francophones, anglophones, Crie et Kativik. Elle compte parmi ses membres différentes catégories de personnel dans les secteurs administratif, pédagogique et dans les services directs aux élèves (entre autres, conseillères et conseillers pédagogiques, psychologues, psychoéducatrices et psychoéducateurs, orthophonistes, conseillères et conseillers d'orientation, orthopédagogues, bibliothécaires et animatrices et animateurs à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire).

– 30 –

### **Renseignements**

Karine Lapierre  
Conseillère en communication FPPE-CSQ  
Téléphone : 514 213-4412  
Courriel : fppe.lapierre.karine@lacsq.org